



PRÉFET DU MORBIHAN

Vannes le 3 avril 2020

Le préfet du Morbihan

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les présidents d'EPCI
Monsieur le président du conseil départemental

Objet : Maintien de l'action publique locale

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, l'ensemble des secteurs économiques du Morbihan est fortement impacté. Pour autant, toutes les branches d'activités ne sont pas touchées de la même façon. Si les secteurs du tourisme et de la restauration ont été touchés en premier induisant des pertes de chiffres d'affaires proches de 100%, les commerces de centre-ville, le BTP (chantiers publics et privés) ont également subi des pertes supérieures à 90 %.

En matière de chantiers, les différents acteurs du bâtiment ont exprimé leur volonté de reprendre leurs activités. L'absence de perspectives précises demeure cependant pour les entreprises concernées un handicap profond.

Aussi, je sais pouvoir compter sur vous pour prendre toutes les décisions nécessaires afin de créer les conditions d'une continuité de leurs activités et cela même pendant la période estivale. Lorsque la situation sera rétablie, il est fondamental que tout soit fait pour que les conditions de la reprise soient optimales. En particulier, il conviendrait que les arrêtés pris habituellement pendant la saison estivale visant à limiter les travaux de chantiers ainsi que la mise en place d'échafaudages ne soient pas retenus cet été.

En attendant, il convient de poursuivre, voire de dynamiser, l'examen des demandes d'autorisation d'urbanisme. Vos projets sur le territoire favoriseront, j'en suis certain, une reprise rapide de l'activité économique.

Mes services s'attachent d'ores et déjà à lever les freins qui pourraient s'opposer à une reprise de l'activité, que se soit en matière de maîtrise du risque, qu'en matière de logistique (crédits, fournisseurs, gestion des déchets de chantiers) et se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute information qui vous serait utile dans la mise en œuvre de vos actions visant à maintenir ce secteur d'activité.

Par avance, merci de votre engagement.

Patrice Faure